

Sur le Vif



PEACE
Groupe

Retrouvez nous sur www.groupe-peace.com

NUMERO 30

SOMMAIRE

Année 2009
AVRIL - MAI - JUIN

L'actualité trimestrielle
du Groupe PEACE

edito

2009 sera une année chargée en dossiers. Sur la France tout d'abord, il y aura la refonte de la classification des emplois, suite à l'accord du 12 décembre 2007, dans lequel les partenaires sociaux de la branche ont décidé d'une refonte de cette classification qui devra être mise en place au plus tard le 1er juin 2009. Ainsi, ce sera la disparition des coefficients et l'arrivée des niveaux et des échelons.

Puis il y aura la mise en place des entretiens professionnels pour les salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté. Ces entretiens auront lieu tous les deux ans et seront faits par le supérieur hiérarchique direct. Pour cela des sessions de formation seront mises en place pour l'encadrement.

Il faudra également mettre en place des accords d'entreprise avec les organisations syndicales représentatives concernant d'une part, le maintien dans l'emploi des seniors et d'autre part les possibilités d'insertion de travailleurs handicapés.

Enfin, nous allons être audités, par le cabinet VERITAS, dans le cadre du label social qui est en train, enfin, d'être mis en place pour la profession.

Sur le Luxembourg, 2009 sera l'année de la mise en place du statut unique, la plus grande réforme du droit du travail au Luxembourg depuis 20 ans.

Seule la Suisse échappe à cette vague de réformes et c'est tant mieux car avec cette crise, il serait plus bénéfique de concentrer tous nos efforts et tout notre temps à décrocher des nouveaux marchés plutôt que de monter des dossiers, qui si nous ne remettons pas en cause leurs biens fondés, tombent à un bien mauvais moment

Lionel LAURENT

P.1 Actualités Générales

- Edito
- Nouveau Logo CESATEC
- Couvertures Mixcités n°12
- Actualité Filière Viande
- Séminaire Annuel de Groupe

P.2 Actualité Groupe PEACE

- Bilan financier CE TRADEVIA
- Statut unique Luxembourg
- Cartes d'imposition Luxembourg

P.3 Actualité Groupe PEACE

- Distribution Mixcités n°12
- Infos salariés IS Luxembourg
- Parc automobiles
- Présentation Mixcités n°12
- Chassé croisé : Laetitia
- Carnet rose
- Carnet blanc
- Site de production Jean CABY (59)

P.4 Hygiène & Sécurité

- Nouvelles missions pour René BOUR
- Résultats sécurité 1er trimestre 2009
- Challenge annuel Groupe 2008
- Challenge Sécurité 2ème semestre 08

Mixcités n°12

Notre magazine chouchoute votre HABITAT
(lire en page 3)



LOGO Cesatec

CESATEC fait sa révolution graphique !



La société CESATEC revoit de fond en comble sa politique stratégique commerciale et marketing et en profite pour renouveler sa charte graphique.

Ainsi nous vous présentons en avant première le nouveau logo qui représentera dorénavant la société CESATEC et insufflera un nouvel élan et une nouvelle dynamique. Souhaitons à tous les collaborateurs CESATEC une nette reprise de l'activité et un carnet de commande bien rempli.

Actualité Filière Viande

Quand le jambon fait parler de lui



Le groupe MADRANGE a beaucoup fait parler de lui ces dernières semaines, pour ne pas dire dernier mois. Pour un bref historique, le groupe MADRANGE était en vente et nombreux sont les acquéreurs potentiels à s'être plus ou moins manifestés officiellement ou non d'ailleurs.

Ainsi les premières rumeurs citaient le groupe Américain SMITHFIELD comme repreneur affirmé. Puis cette piste éteinte, c'est au tour du groupe TURENNE LAFAYETTE, emmené par Madame Monique PIFFAUT, de présenter un vif intérêt pour le groupe MADRANGE. Les discussions, bien que très avancées,

ont échoué tout près du but. Finalement à l'issue du comité central qui s'est tenu en mars le nouveau patron, Jean Madrangeas a indiqué que le groupe n'était plus à vendre et qu'il restait aux mains de l'entreprise familiale. Une nouvelle équipe de dirigeants opérationnels a rejoint le Groupe avec pour mission de rétablir la compétitivité et le leadership de Madrange. La pérennité du groupe ne serait pas compromise en raison de l'absence de dettes et de l'existence de "fonds propres significatifs". Souhaitons à la nouvelle Direction pleine réussite dans leur projet.

Séminaire Annuel

Rendez-vous annuel pour l'encadrement.



Comme tous les ans, les niveaux 1 et 2 de l'encadrement du Groupe se sont retrouvés pour le séminaire annuel.

Cette année les participants avaient rendez-vous en Forêt Noire, non loin, de Baden-Baden en Allemagne.

Après une demi-journée studieuse, les participants ont eu l'occasion de visiter à bord de voitures anciennes de collection un petit coin de ce lieu magnifique.

Lors de ce rendez-vous, l'occasion a été de présenter les résultats économiques des différentes sociétés du groupe pour l'année écoulée, et de fixer au passage les futurs objectifs pour l'année à venir.



Responsable publication **Cyril GRAFF**
Comité de rédaction **Lionel LAURENT**
Christophe PERINO
Marc PETRY
Avec la participation de **Justine, Alexandra et Aude.**
Tirage **700 exemplaires**
Réalisation **CAPE COD**
14 rue Lentz
L3509 DUDELANGE
(00352) 26 52 29 22



Comme chaque année, nous vous présentons le bilan financier du Comité d'Entreprise (TRADEVIA). En 2008 encore, l'excédent a permis, outre les actions récurrentes, d'offrir un cadeau à l'ensemble du personnel qui cette année a pris la forme d'une veste polaire. Nous espérons que ce cadeau ainsi que les diverses opérations réalisées en 2008 vous ont satisfaits.

Pour 2009, toutes les actions vont être reconduites mais le Comité d'Entreprise a tenu à apporter son petit coup de pouce en augmentant la valeur du chèque cadeau pour la fête des mères/fête des pères de 5 euros (de 20 euros il passera à 25 euros), ainsi que sa participation aux chèques vacances de 10 euros par personne.

Nous tenons donc, au nom de l'ensemble des salariés, à remercier les membres élus du Comité d'Entreprise pour leur investissement chez TRADEVIA et la Direction pour les sociétés INTERMEAT Services, CAPE COD et CESATEC.

Bilan Financier 2008 :

RECETTES (en euros)		DEPENSES (en euros)	
Report 2007	7 474,85 €	Chèques vacances	12 123,00 €
Versement annuel œuvres sociales	28 403,77 €	Chèques rentrée	6 508,00 €
Rétrocession IS	43 113,36 €	Colis Noël	11 772,00 €
Rétrocession IS	3 152,52 €	Chèques Noël	28 982,00 €
Rétrocession Cesatec	727,27 €	Chèques fête Mères	11 056,00 €
Rétrocession Peace	813,00 €	Cadeaux CE	10 828,82 €
Participation TRAD (chq vacances)	7 440,00 €	Divers :	
Divers		Cadeaux naissance	202,16 €
Intérêts crédités	29,83 €	Participation Madrange	75,50 €
		Restaurant CE	530,42 €
TOTAL	91 154,60 €	TOTAL	82 077,90 €
EXCEDENT de l'exercice	9 076,70 €		



Cartes d'Imposition

Salariés luxembourgeois



STATUT Unique

ce qui change pour vous (salariés luxembourgeois)



La loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé est entrée **en vigueur le 1er janvier 2009.**

Cette loi vise principalement à supprimer les différences de statut entre ouvriers et employés privés et introduira le statut unique de salarié.

Suite à cette nouvelle loi, nous allons voir quels en sont les changements !

En cas d'incapacité de travail – Comment faire ?

En cas d'incapacité de travail, vous devez nous fournir, ainsi qu'à la CNS un arrêt de maladie dès le premier jour d'absence. De plus, vous avez l'obligation d'avertir votre responsable de site ainsi que le bureau à Dudelange le jour même avant 9h00 (00352 52 30 37).

Quels délais ? L'employeur et la CNS doivent être en possession de l'arrêt maladie au plus tard le 3e jour de la maladie et le 2e jour en cas de prolongation de maladie ! En cas de retard lors de la remise des arrêts maladies à la CNS, celle-ci peut sanctionner par des amendes.

En cas d'incapacité de travail – Qui paie les indemnités pécuniaires de maladie ?

En cas d'incapacité de travail, vous avez droit au maintien de votre salaire. Celui-ci est payé par l'employeur pendant en moyenne les 13 premières semaines en cas de maladie ou d'accident de travail. L'assurance-maladie intervient pour le reste de la période d'indemnisation.

Le droit à l'indemnité pécuniaire est limité à un total de 52 semaines (1 an) pour une période de référence de 104 semaines (2 ans).

Puis-je sortir en étant en incapacité de travail ?

Les 5 premiers jours de maladie, même si votre médecin vous y autorise, les sorties sont interdites. Après cette période, les sorties sont autorisées entre 10h00 et 21h00.

Création d'une seule caisse de maladie et de pension pour les salariés.

En effet, les différentes caisses de maladie (ouvriers et employés) et caisses de pension du secteur privé, n'auront plus de raison d'être. Elles seront donc fusionnées en une Caisse nationale de Santé (CNS) et une Caisse nationale de Pension (CNAP).

Caisse Nationale de Santé (CNS)
125, route d'Esch L – 2980 Luxembourg
00352 27 57 1 – www.cns.lu

Caisse Nationale d'Assurance Pension (CNAP)
1a, Boulevard Prince Henri L – 2096 Luxembourg
00352 22 41 41 1 – www.cnap.lu

Création d'une seule chambre des salariés

La Chambre de travail et la Chambre des employés privés sont fusionnées au sein d'une nouvelle Chambre des salariés. La Chambre des salariés prend ses fonctions le 5 janvier.

A savoir, que la cotisation « Chambre du Travail » sera déduite à tous les salariés sur le salaire de mars 2009, et s'élèvera à un montant de 31,00€ euros.

>> La carte d'impôt, principe de fonctionnement

Chaque salarié luxembourgeois doit être en possession d'une fiche de retenue d'impôt, appelée aussi «carte de retenue d'impôt» ou «carte d'impôt» et la remettre, après vérification des inscriptions y figurant, à son employeur.

Cette fiche d'impôt délivrée par l'administration fiscale, détermine le taux d'imposition applicable à vos revenus, calculé en fonction de votre situation familiale. A défaut de fournir cette fiche de retenue à l'employeur dans les 3 mois de l'embauche, ce dernier est tenu d'appliquer un taux d'imposition forfaitaire de 33%.

L'autorité compétente délivrant la fiche de retenue d'impôt pour les salariés non résidents, c'est à dire ceux qui ne sont pas domiciliés au Luxembourg, est l'Administration des Contributions, bureau des non-résidents, 5, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg tél.: 00352 40 80 01

>> Descriptif de la démarche

€ > S'il s'agit de votre premier emploi au Luxembourg

Les services administratifs d'Intermeat Services vous adressent lors de votre embauche dans la société un formulaire de demande de retenue d'impôt que vous devrez compléter selon les instructions, dater et signer. Vous devez ensuite le retourner avec les pièces justificatives demandées à l'Administration des Contributions qui établira ensuite votre fiche de retenue d'impôt.

€ > Vous êtes déjà salarié luxembourgeois et vous avez déjà reçu une fiche de retenue d'impôt pour l'année précédente

L'Administration des contributions directes vous a alors envoyé, à la mi-octobre 2008, une lettre de validation reprenant les données dont elle disposait.

Si ce document reprenait des données incorrectes ou incomplètes, vous étiez invité à faire parvenir les corrections, dans les plus brefs délais à l'administration. Cette lettre, dûment remplie et signée, devait être ensuite renvoyée au bureau d'imposition RTS Luxembourg non-résidents, sinon aucune fiche de retenue d'impôt ne peut être établie pour l'année 2009.

Si vous n'avez jamais reçu la lettre de validation, vous devez impérativement reformuler une nouvelle demande en obtention d'une fiche de retenue d'impôt auprès du bureau d'imposition RTS Luxembourg non-résidents. Nos services administratifs restent à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

€ > Faire modifier la fiche de retenue d'impôt

A réception de la fiche de retenue d'impôt, vous devez vérifier les inscriptions qui y figurent.

Etant donné qu'il est strictement interdit d'apporter une modification quelconque à ces inscriptions, toute rectification est à réclamer sans délai auprès de l'administration des contributions. Tous les changements d'état civil de même que d'autres changements ayant une influence sur le groupe d'impôt du salarié, et qui se produisent après l'établissement de la carte d'impôt, doivent être déclarés, avec production de pièces à l'appui, à l'administration des Contributions directes

€ > Changer d'employeur ou quitter un emploi

Si vous quittez votre emploi en cours d'année, l'employeur devra vous rendre votre fiche de retenue d'impôt dûment complétée. Cette fiche de retenue d'impôt doit ensuite être remise au nouvel employeur au Grand-Duché de Luxembourg.

Si vous ne travaillez plus au Grand-Duché de Luxembourg, il doit remettre la fiche de retenue d'impôt au bureau RTS non-résidents.



Distribution Mixcités

C'est toujours dans la bonne humeur !



Bruno, Marcel, Marc, Nicolas, Christophe P., Christophe V., et Cyril.

Notre magazine Mixcités n° 12 vient tout juste d'être distribué sur l'axe Nancy - Pont à Mousson - Metz - Thionville - Luxembourg. Cette distribution s'étale sur 5 jours et comporte 1000 points de distribution sur lesquels pas moins de 50 000 exemplaires seront déposés. Notre magazine rencontre un succès grandissant et sa notoriété auprès des lecteurs et des annonceurs est en nette hausse.

Nous profitons pour l'occasion de remercier une nouvelle fois nos joyeux et fidèles distributeurs : Julie, Emmanuelle, Laetitia, Julien, Arnaud, et Cyril.

Infos Salariés

Congés Payés



Depuis le 1er janvier 2009 le compteur des congés payés a été mis à jour et figure sur vos bulletins de salaire.

Ainsi chaque mois, un décompte précis de vos congés payés est effectué : jours pris, jours acquis durant le mois et congés restants à prendre. N'hésitez pas à joindre le bureau pour tout renseignement complémentaire.

Parc auto

Changement de pneus



Groupe PEACE

Avec les beaux jours il est bientôt temps de procéder au remplacement de vos pneumatiques hiver par des pneumatiques été.

Les températures augmentant à partir du printemps, vos pneus hiver vont se détériorer très rapidement, et vous risquez l'accident.

Nous vous rappelons que les pneus été doivent être en bon état et présenter une usure régulière et surtout < à 50 %.

Nous en profitons pour vous demander de redoubler de prudence au volant et de vous arrêter dès que nécessaire.

Mixcités

Le numéro 12 distribué pour le printemps

Ce trimestre vous trouverez dans notre dernier numéro un cahier spécial HABITAT. MIXCITES vous accompagne du début à la fin de votre démarche, de l'obtention de votre crédit, à l'aménagement et à la décoration, en faisant un détour par le jardin, sa piscine et sa véranda.

Sans oublier les tenues et les accessoires de saison, le sport, les loisirs et la culture.

Pour les personnes n'habitant pas sur la zone géographique de diffusion nous vous rappelons que vous pouvez toujours vous rendre sur notre site www.mixcites.com pour feuilleter notre nouveau magazine.



Carnet blanc

Tous nos voeux aux heureux époux

Groupe PEACE

Mr LURKIN Serge a épousé Gabrielle le 13/03/09

Nous présentons à nouveau tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés du groupe de cette année 2009.



Carnet rose

Toutes nos félicitations aux heureux parents



Hawa DIAMBOU le 30 octobre 2008

Nathael BON le 30 décembre 2008

Lilou MICHEL le 12 janvier 2009

Elodie LOUPETIS le 20 janvier 2009

Manon RATO-AHR le 21 janvier 2009

Roseline M'BAYO le 23 janvier 2009

Kamissa DEMBELE le 23 janvier 2009

Lorenzo WILLAME le 29 janvier 2009

Priscillia BARTOLINI le 03 février 2009

Sarah PAIRIN le 13 février 2009

Maëlyss VANDENCUCHE le 23 février 2009

Luc JARDEL le 10 mars 2009



Chassé croisé

Service du personnel



Laetitia HAUTER a rejoint Intermeat Services en décembre 2008 en tant qu'assistante administrative. Laetitia s'occupe principalement de gérer le courrier entrant et sortant de l'accueil et du standard téléphonique. Elle est en charge également des valises de site, des pointages véhicules, des travaux de saisie, de l'envoi des salaires, des fournitures de bureau et du matériel.

Nous souhaitons pleine réussite à Laetitia dans ses diverses missions.

Notre Client :

Groupe AOSTE
Jean CABY
à St André les Lille

le site de production :

Jean Caby
(Lille)

Site de production

Responsable de Site :
Xavier BAUDCHON

Effectif moyen :
12 collaborateurs

Type de production
Désossage de jambons

Nos collaborateurs :



Bon appétit!

Le site de production Jean CABY a été créé en 1919. La production est dédiée exclusivement au jambon cuit, saucisson sec et saucisse cuite. Effectif du site : 600 personnes.

Contrôles & Prévention

Nouvelles missions pour René BOUR

Groupe PEACE



Nous avons remarqué depuis quelques semaines, voire quelques mois un certain nombre de dérives ou de dysfonctionnements au sein de nos différents systèmes organisationnels. Nous pouvons citer par exemple des problèmes liés à la gestion des matériels (gestion des commandes, gestion du stock, EPI en nombre insuffisant etc ...). Nous notons également des problèmes liés à la gestion du parc automobiles (état des véhicules non satisfaisant, entretien non effectué, pneus non renouvelé selon les saisons etc ...). A cela se rajoute des dysfonctionnements dans la gestion du linge, des procédures administratives non respectées ...

Fort de ce constat, la Direction du Groupe a décidé de réagir dans le but de remettre en place l'organisation qui était la nôtre sur l'ensemble des sites de production du Groupe. Ainsi il a été décidé d'attribuer à l'un de nos collaborateurs, M. René

BOUR, déjà connu par la plupart d'entre vous, ces différentes missions de contrôle, de vérification et de réajustement de nos différents systèmes organisationnels.

Ainsi voici une liste non exhaustive des différentes missions, que René prendra en charge dès le 6 avril 2009 :

- > Gestion du parc automobile (vérification de l'état de l'ensemble des véhicules du parc automobiles du Groupe, vérification du suivi des entretiens et des changements de pneus),
- > Gestion des matériels de travail (inventaire « surprise » des stocks de matériels, assistance auprès des RSP dans la gestion quotidienne du matériel)
- > Gestion de la sécurité (vérification des remises des EPI, vérification de l'état des EPI, vérification des réceptifs des livret H&S)
- > Gestion du linge (vérification des stocks et de l'adéquation des contrats de location & nettoyage mis en place).

Toutes ces missions seront complétées au grès des besoins et en fonction des événements et des situations sur les différents sites de production.

Nous souhaitons à René pleine réussite dans ses nouvelles attributions et nous demandons une collaboration pleine et entière de la part de tous..



Challenge sécurité annuel

Année 2008

C'est avec plaisir que nous présentons le podium de notre challenge annuel de sécurité Groupe (challenge qui a pour objectif de récompenser le meilleur site de la catégorie des sites de plus de 10 salariés) et pour lequel les résultats en matière de sécurité sont les meilleurs avec un nombre faible (voir nul) de déclaration d'accident du travail.

1er : Site de Production BENS (B) avec 0 AT (PRIX DE L'EXCELLENCE)

2ème : MADRANGE (F) avec 2 AT soit un ratio de 4,55%

3ème : DERWA (B) avec 3 AT soit un ratio de 7,50%

...

4ème : VAN LANDSHOOT (B) avec 3 AT soit un ratio de 8,11% (**PRIX DE L'ENCOURAGEMENT**)

Ainsi les salariés travaillant sur le site BENS à Geel se verront récompenser individuellement pour leurs résultats exceptionnels en matière de prévention des risques et des accidents du travail. Nous félicitons au passage notre responsable de site de production, M. Giovanni SAILLY, pour la qualité de son travail de manager et les résultats obtenus.

Les salariés du site VAN LANDSCHOOT à Maldegem se verront attribuer un prix de l'encouragement avec la distribution d'un lot pour chaque personne ayant travaillé au moins 80% de son temps sur le site VAN LANDSCHOOT. Les résultats sur ce site sont en nette amélioration et il est important d'apporter tous nos encouragements pour poursuivre dans cette voie et garder cette même dynamique.

Groupe PEACE

Challenge Sécurité

2ème semestre 2008

Nous avons l'honneur de vous présenter les sites vainqueurs de notre challenge sécurité pour le deuxième semestre 2008. Cette liste est d'autant plus grande qu'il est important de rappeler qu'il n'y a eu aucun accident sur l'ensemble de ces sites de production. FELICITATIONS !

AGROVIANDES
BELL ROMANDIE
BENS
BERT MAES
BIGARD AILLY SUR SOMME
BIGARD FORGES
BIGARD FORMERIE
CABY
CANTAL SALAISONS
CERF CO
COPVIAL SA
COULAUD
COVIAL
DAWN MEATS
DE BRUYCKER
DE STOOP

DE VLAEMINCK
DELAVI
DHAGRAMEAT
FLORU Herrmann
GESLER
GOEMAERE
GUKA
HAAS BAUERNSCHMID GMBH
HAVIAN BVBA
LENAJA
MAZIERE
OVIMPEX
P&M
PINEL
PORC GROS
PROFIL

ROECUIR
SNVN
STARMEAT
SUTERRO
VAN GOOL ST NIKLAAS
WAMA BEEF



Point Sécurité

Commentaires généraux 1er T09



Tendance : Avis du service Sécurité Groupe

Le 1er trimestre a suivi la tendance baissière observée sur la fin d'année 2008.

Les résultats en matière de baisse sur la société Suisse sont enfin au rendez vous et les autres sociétés confirment leur bon positionnement par rapport à nos objectifs.

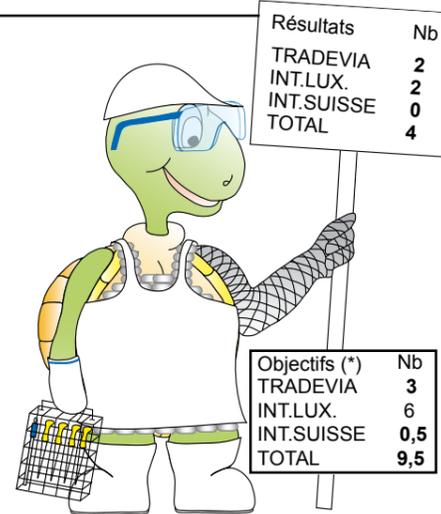
Reflet de la politique sécurité sur le terrain : l'application de notre politique sécurité est bonne. Le service sécurité a accentué sa présence sur la fin d'année 2008 et sur ce premier trimestre 2009.

Les accidents de trajet sont absents sur ce premier trimestre malgré des conditions hivernales assez rudes. tant mieux nous dirons nous ! La preuve en est que nous sommes capables de réduire de manière considérable nos accidents de trajet.

Une vigilance accrue et un effort particulier devront être portés pour poursuivre dans cette voie et faire, pourquoi pas, de cette année 2009, l'un des meilleurs millésimes pour le Groupe en terme de réduction des accidents du travail.

Commentaires par société

TRADEVIA : Les résultats affichés sur le 1er trimestre de l'année 2009 par la Société TRADEVIA sont bons avec -30% d'AT en dessous de l'objectif plafond, et nous encourageons les acteurs de la Société TRADEVIA à poursuivre leurs efforts. Nous ne dénombrons pas d'AT trajet parmi les AT déclarés. Espérons que la fin de l'hiver vienne aider à la poursuite de ces résultats. Restons vigilants au quotidien, et nous pourrons ainsi confirmer ces bons résultats au 2ème trimestre.



CARAPEACE (*) 7% des effectifs

Commentaires par société (suite)

INTERMEAT Luxembourg : Les résultats en terme de sécurité sont très bons sur le premier trimestre de l'année 2009, avec -60% d'AT en dessous de l'objectif plafond, MAIS ATTENTION, à l'heure où nous parlons, nous dénombrons déjà 2 accidents sur les **2 premiers jours** d'avril, soit autant qu'en 3 mois d'activité. Nous tenons bien sûr à féliciter l'ensemble des acteurs de la politique sécurité pour les excellents résultats du 1er trimestre. Mais, restons tout de même très prudents, et ne cédon pas au triomphalisme, car le plus gros du travail est encore devant nous. Il faut dès à présent inverser la tendance du tout début du 2ème trimestre afin de ne pas gâcher les bons résultats de ce 1er trimestre.

INTERMEAT Suisse : Les résultats affichés sur le 1er trimestre sont très bons, en effet, aucun accident de travail n'est à dénombrer sur la Société INTERMEAT Suisse. Nous n'en attendions pas moins de la part des acteurs de la politique sécurité, surtout au vu des résultats de l'année précédente. Nous devons poursuivre ensemble nos efforts afin de maintenir un niveau maximum de sécurité sur la Société INTERMEAT Suisse, ainsi les résultats seront le juste reflet de l'application de notre Politique Sécurité sur le terrain.

Groupe PEACE

Résultats annuels Sécurité

Cumuls 1999 - 2008



Groupe PEACE

Site en surveillance

les mauvais élèves 2008

Dorénavant, nous vous présenterons tous les semestres, les sites qui ont obtenus les moins bons résultats en matière de prévention des risques et des accidents du travail.

Une vigilance toute particulière sera portée sur ces sites par la Direction et le Service Sécurité.

Voici les moins bons élèves du Groupe, société par société, sur l'année 2008, souhaitons leur une meilleure année 2009 :

Sté TRADEVIA : **site SOCOPA MIRECOURT (3AT)**

Sté IS Luxembourg : **site MICHIELS (4AT)**

Sté IS Suisse : **site SUTER VIANDE (2AT)**